VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Mme J. B. Esnard, et als., vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,693 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (anciennement Peters), Spain, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre E, d'après le plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et également sur un croquis dressé le 20 octobre 1887, aussi par le dit De Armas, et attaché à l'acte passé devant John R. Legier, notaire de cette ville, le 18 janvier 1888; le dit lot mesure dix neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Nord Peters (anciennement Peters), soixante dix neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le divise du lot D, et soixante dix neuf pieds, onze pouces et une ligne de l'autre côté de la ligne avec l'usage d'une allée en commun faisant face sur la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes de largeur. La bâtisse sur le dit lot de terre porte le numéro municipal 2413 rue Nord Peters.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre G, d'après le plan dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 15 janvier 1882, une copie duquel est attaché à l'acte de vente passé devant Omer Villeré, notaire, le 21 mars 1882, lequel lot se trouve dans l'Ilet borné par les rues Levée ou Peters (actuellement Nord Peters), Spain, Mandeville et Victory (actuellement Décatur), mesurant vingt deux pieds, quatre pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de quatre vingt douze pieds et deux pouces, avec le privilège d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville de trois pieds, dix pouces et quatre lignes et aussi une allée à l'arrière, étant le lot G, d'après un plan dressé le 17 mars 1885, par L. H. Pillié.

3. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Spain, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre C, d'après un croquis dressé par A. De Armas, député voyer de ville, daté le 20 octobre 1887, attaché à l'acte passé devant John R. Legier, notaire, le 18 janvier 1888, et d'après lequel le dit lot mesure dix neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Nord Peters, sur une profondeur de quatre vingt pieds, trois lignes, sur la ligne qui le divise du lot B, et soixante dix neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot D, avec le privilège d'un passage en commun, au dit lot et autres, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes de large.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. J. & D. H. THEARD,
Avocats pour le demandeur.
jan—9,11,15,22,29 fév—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, faisant le coin des rues Champs Elysées et Bourgogne, en l'ilet des rues Frenchmen et Remparts, connu comme théâtre Majestic. Sera vendu sujet au bail existant qui expire le 31 août 1916 à un loyer de $2,000 par an.

Mme Henry Greenwall vs. Steve Ciolina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,133 — En vertu d'un jugement en partage d'un ordre de vente daté le 22 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique et pour effectuer un partage à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges et les dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant le coin des rues Champs Elysées et Bourgogne, en l'ilet borné par les rues Frenchmen et Remparts et mesurant vingt pieds face à la rue Champs Elysées, par cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée et y étant adjacent, et mesure quarante quatre pieds face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds, dix pouces et neuf lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par Roure et Del Isle, daté le 27 mars 1868, et déposé en l'étude de Philip Lacoste, ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété décrite et connue comme théâtre Majestic. La propriété ci-dessus sera vendue sujette au bail existant et expirant le 31 août 1916 à un loyer de $2,000 par an.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes de 1915 en plus et au dessus du prix de vente et au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
STEVE CIOLINA,
Défendeur en personne.
jan—23,25,29 fév—5,12,19,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny, en l'ilet des rues Claiborne et Frenchmen, connue comme Boulangerie.

The People's Homestead Association vs. Alois Binder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,869 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 748, borné par les rues Derbigny, Champs Elysées, Claiborne et Frenchmen, désigné comme lot numéro vingt et mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds face à la rue Derbigny, par cent soixante dix sept pieds, sept pouces et deux lignes ou plus de profondeur.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans le dit Ilet No. 748, borné par les rues Champs Elysées, Claiborne, Frenchmen et Derbigny, designés comme lots numéros un et deux, d'après un plan par C. F. Zimpel, voyer, daté le 2 février 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent en mesure anglaise comme suit: Numéro un fait le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny et mesure vingt-sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées, par cent dix sept pieds, dix pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Derbigny; et lot numéro deux mesure vingt sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées par une profondeur de cent dix sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles avec

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
jan—22,25,29 fév—5,12,19,25

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiare ..... 4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiare 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiare ..... 8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiare 8:05 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée.
7:10 p m.....	Nouvelle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m.....	Baton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m.....	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m.....	Houston	7:20 p m
6:10 p m.....	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m.....	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m.....	Baton-Rouge	5:10 a m
Arrivée.		Départ.
10:10 p m.....	Nouvelle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m.....	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m.....	Houston	7:40 p m
9:25 a m.....	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m.....	Nouvelle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m.....	Baton-Rouge	7:00 p m
7:05 p m.....	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m.....	Houston	7:40 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
3:50 p m..	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 8:05 a m
8:45 p m..	Ar	Baton-Rouge	Dép.. 5:10 a m
8:50 p m..	Dép	Baton-Rouge	Ar.. 5:05 a m
10:50 p m..	Dép	Angola	Dép.. 3:15 a m
1:37 a m..	Dép	Mansura	Dép.. 12:13 a m
2:49 a m..	Ar	Alexandria	Dép.. 11:05 p m
2:59 a m..	Dép	Alexandria	Ar.. 10:55 p m
4:15 a m..	Ar	Aloha	Dép.. 9:41 p m
7:30 a m..	Ar	Shreveport	Dép.. 5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m..	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 7:05 p m
9:55 a m..	Ar	Baton-Rouge	Dép.. 4:05 p m
10:00 a m..	Dép	Baton-Rouge	Ar.. 4:00 p m
12:01 p m..	Ar	Angola	Dép.. 2:05 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:35 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:30 a m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:35 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 5:35 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 p m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires ..... 6:45 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:35 p m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local .....

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaire ..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaires ..... 7:25 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:35 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 9:50 a m

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER

POLITIQUE — LITTÉRAIRE — SCIENTIFIQUE — COMMERCIAL

Contre la prohibition — En faveur des courses

Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:

Edition Quotidienne,
Édition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche

Vous pouvez avoir L'ABEILLE chez vous, par l'intermédiare des porteurs, pour 15 SOUS par semaine, où la recevoir directement de nos bureaux, par abonnement, au prix de 65 SOUS par mois.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, désigné par le numéro municipal 2411 rue Nord Peters, entre les rues Spain et Mandeville.

Dr. Adolphe Tircuit vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 2411 rue Nord Peters, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters (anciennement Peters), Spain, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D, d'après un plan de A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et également d'après un croquis dressé par le dit De Armas, le 20 octobre 1887, et annexé à un acte passé devant John R. Legier, notaire de cette ville, le 18 janvier 1888, et mesure dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (anciennement rue Peters) soixante dix neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes de large.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHNSTON ARMSTRONG,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,22,29 fév—5,12,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 921 et 925 rue Patterson, dans l'ilet avenues Elmira et Pacifique et rue Thayer.

Acme Homestead Association vs. Mme. Kenneth R. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,691 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terre ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville, désignés par les numéros trois et quatre de l'Ilet No. 13, borné par les avenues Elmira et Pacifique et les rues Patterson (anciennement route publique) et Thayer. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds, cinq pouces de face sur la rue Thayer, par une profondeur de cent quatre-vingt sept pieds, trois pouces sur la ligne la plus près de la rue Elmira, cent quatre-vingt cinq pieds, trois pouces en profondeur sur la ligne divisant les lots numéros trois et quatre et cent quatre-vingt deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté du numéro trois, le plus près de l'avenue Pacifique. Les dits deux lots vont sur et facent la rue Patterson venant de la rue Thayer.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
déc—31 jan—7,15,22,29 fév—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées du Sixième District, portant les numéros municipaux 2820 et 2822 rue Cadiz, entre les rues Clara et Willow.

Frank B. Twomey vs. Elias Pallet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,780 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro vingt huit, dans l'Ilet No. 865, borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Upperline. Le dit lot commence à cent vingt pieds du coin des rues Willow et Cadiz, et mesure de là trente pieds face à la rue Cadiz, sur une profondeur de cent quatre vingt six pieds, entre lignes parallèles, d'après un croquis attaché à l'acte passé devant J. J. Woulfe, ancien notaire, le 17 mai 1897.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
jan—8,11,15,22,29 fév—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, liqueurs, bière, etc.; caisse enregistreuse "National" et coffre-fort.

Lafayette Realty Co. vs. J. Roppolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,004 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci après désignés, le VENDREDI, 5 février 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, 1 lot de bière, liqueurs, cigares, glacière, pendules, chaises, verres et ustensiles de cuisine, divers, etc., d'après inventaire, 1 caisse enregistreuse "National" et 1 coffre-fort.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
jan—24,29 fév—5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Mandeville, Décatur et Spain, mesurant en mesure américaine, vingt et un pieds, huit pouces face à la rue Nord Peters, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F sur un plan tracé par A. De Armas, député voyer, daté le 15 janvier 1882, une copie certifiée duquel est attachée à un acte passé le 21 mars 1882 devant Omer Villeré, notaire en cette ville, le dit lot de terre étant situé en l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Mandeville, Spain et Décatur, mesurant vingt et un pieds, neuf pouces face à la rue Mandeville, par une profondeur de quatre vingt douze pieds, deux pouces, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la dite rue Mandeville de trois pieds, dix pouces et quatre lignes, ainsi que d'une allée sur le derrière. Les améliorations sur la dite propriété sont désignées par le numéro municipal 411 rue Mandeville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. WINANS WALL,
DESVAILLE H. THEARD,
Avocats pour le demandeur.
jan—8,11,15,22,29 fév—5,11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant le numéro municipal 638 rue Jackson, angle de la rue Vallette.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Selima Holmes, Femme de Charles Holmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,341 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 125, borné par les rues Jackson, Market, Verret et Vallette, le dit lot est désigné par le numéro dix du dit ilet et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces et cinq lignes face à la rue Jackson, trente-huit pieds, cinq pouces et sept lignes de largeur sur le derrière, par une profondeur de cent deux pieds, un pouce et une ligne sur la ligne de divisant du numéro onze et cent deux pieds, huit pouces et deux lignes sur la rue Vallette, desquelles deux rues il forme l'un des angles. Le tout d'après un plan dressé par Arthur De Armas, daté le 28 février 1870, et déposé en l'étude de William H. Seymour, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
jan—15,16,22,29 fév—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2902 rue Dumaine, coin de la rue Dupré.

Mme Louise Muller vs. Mme Laura T. Pelleria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,707 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 289, borné par les rues Dumaine, St. Anne, Dupré et Gayoso, laquelle dite pièce ou portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan de C. Milo Williams, daté du 15 avril 1901, et mesurant d'après le dit soixante et onze pieds, un pouce et quatre lignes de face sur la rue Dumaine, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de cent quatre vingt dix sept pieds, six pouces et pas de lignes, formant le coin des rues Dumaine et Dupré et est composé de portions des lots originaux onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour la demanderesse.
déc—31 jan—1,7,15,22,29 fév—3,4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 3160 et 3110 rue Banks, entre les rues Salcedo et Lopez.

Frank B. Twomey vs. Louis Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,797 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B, en l'Ilet No. 654, borné par les rues Banks, Salcedo, Lopez et Baudin, sur un plan dressé par D. E. Seghers et Fils, voyers, et daté le 30 juillet 1904, attaché à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 2 août 1904, et d'après lequel plan la dite portion de terre mesure trente-trois pieds, dix pouces face à la rue Banks, la même largeur sur le derrière entre lignes parallèles de cent huit pieds, étant composé du tout du lot original numéro quatre et la position sur le derrière du lot original numéro sept.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
jan—22,23,29 fév—5,12,19,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Enterpris Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,732 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Nord Peters (anciennement Peters), Mandeville, Décatur (anciennement Victory) et Spain, et décrite comme suit:

Primo: Un certain lot désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, député voyer de ville, en daté le 17 janvier 1882, et aussi sur un croquis tracé par le dit voyer le 20 octobre 1887, et attaché à un acte devant J. R. Legier, notaire en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant dix neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Peters, par une profondeur